MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 967 Cotonou - Bénin
Tél. : + 229 21 31 31 47 / + 229 21 31 31 46
Fax. : + 229 21 31 34 48
secretariat@justice.bj
www.justice.gouv.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *Ministère de la Justice et de la Législation*

Objet : *Achat de fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du MJL (accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).*

Référence SIGMAP : *F_DPAF_119502*

Avis n° : 006 /MJL/PRMP/SP-MP du 16/06/2026

Identification de la procédure : *Appel d'Offres Ouvert National*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (version 1) du *Ministère de la Justice et de la Législation (MJL)* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *14 avril 2026.*

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MJL

2. *Le Ministère de la Justice et de la Législation (MJL)* a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer le programme : « pilotage et soutien aux services du MJL », et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à *l'* ***« Achat de fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du MJL (accord-cadre à bon de commande sur 2 ans »***, planifié au PPMP sous le numéro : ***F_DPAF_119502.***

3. *Le Ministère de la Justice et de la Législation (MJL)* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et livrer *des fournitures de bureau, des produits d'entretien et des consommables informatiques au profit des structures du MJL et ceci par la technique d'accord-cadre à bon de commande sur 2 ans.* Le présent marché porte sur un lot

unique. Ces fournitures sont à livrer conformément aux spécifications techniques dans un délai de vingt-quatre (24) mois.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *« Personne Responsable des Marchés Publics du MJL » ; Email :* justice.prmp@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics, *bureau 317 sise au 3è étage du bâtiment A de la Cité Ministérielle* tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT +1).

6. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de de deux (02) ans soit vingt-quatre (24) mois. Le délai de livraison des fournitures est de soixante (60) jours calendaires après émissions de chaque bon de commande.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- **Capacité technique et expériences :**

  - *Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises exerçant dans le domaine de la vente des fournitures de bureau, ou des produits d'entretien, ou des consommables informatiques, justifiés par le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;*

  - *Avoir effectivement exécuté avec satisfaction en tant que fournisseur ou sous-traitant ou membre d'un groupement d'entreprises, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026) au moins deux (02) marchés similaires portant sur la livraison des fournitures de bureau et/ou des produits d'entretien et/ou des consommables informatiques, d'un montant supérieur ou égal à soixante-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (63 559 322) francs CFA hors taxes chacun, justifié par les copies*

légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception définitive assortis du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple), signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personne morale de droit privé, dans les formes prescrites par le point 2 de l'annexe A-3-1 ;

- *Disposer de moyens matériels pour la livraison des fournitures conformes aux exigences du point 6 « Matériel » de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;*

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de toutes les attestations de bonne fin d'exécution ainsi que toutes autres pièces fournies par le candidat.

- **Exigences financières :**

  - *Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant supérieur ou égal à cent cinquante-huit millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (158 898 305) francs CFA HT, justifié par des états financiers fournis dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2, point 1 ;*

  - *Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, fonds propres ou lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (10 593 220) francs CFA, justifiés par l'original d'une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.*

BON A LANCER
DNCMP / DCMP

<u>NB</u> : Les deux (02) exigences financières sont cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

  - *Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises exerçant dans le domaine de la vente des fournitures de bureau, ou des produits*

d'entretien, ou des consommables informatiques, justifiés par le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;

- *Fournir en lieu et place des marchés similaires, un personnel d'encadrement technique à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences professionnelles sont conformes à ceux indiqués au point 5.2 a de la Sous-section C critère d'évaluation et de qualification ;*
- *Disposer de moyens matériels pour la livraison des fournitures conformes aux exigences du point 6 « Matériel » de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;*

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de toutes les attestations de bonne fin d'exécution ainsi que toutes autres pièces fournies par le candidat.

- **Exigences financières :**

  - *Les entreprises naissantes devront fournir leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2, point 1 ;*

  - *Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, fonds propres ou lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (10 593 220) francs CFA, justifiés par l'original d'une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;*

  - *Produire l'originale de l'attestation d'assurance des risques professionnels couvrant la responsabilité civile chef d'entreprise du candidat à hauteur de cent trente-neuf millions huit cent trente mille cinq cent huit (139 830 508) francs CFA en mentionnant (Avis N°.006...MJL/PRMP/SP-MP du.16/.06/2026, relatif à l'achat de fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du MJL (accord-cadre à bon de commande sur 2 ans). L'attestation d'assurance de risques professionnels doit être accompagnée du tableau des garanties de*

BON A LANCER DNCMP / DCMP-MJL

8

montant cent trente-neuf millions huit cent trente mille cinq cent huit (139 830 508) francs CFA.

***NB** : Les trois (03) exigences financières sont cumulatives.*

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 19/06/2026, *tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).* Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au *bureau 317 sise au 3è étage du bâtiment A de la Cité Ministérielle*. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web *du MJL : justice.gouv.bj ou* sur le SIGMAP ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés publics, bureau 317 sise au 3è étage du bâtiment A de la Cité Ministérielle au plus tard le 10/07/2026 à 10 heures 00 minute, heure locale (GMT+1).

BON A LANCER
DNCMP / PCMP MJL

NB : La présentation des offres devra se conformer aux prescriptions de la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 relative aux modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après :

Salle de réunion du 3è étage du bâtiment A de la Cité Ministérielle le 10/07/2026 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (1 271 186) francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres, appuyée de l'attestation d'identification du statut de la MPME délivrée par l'ADPME (Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises).

BON A LANCER
DNCMP / DCMP MJL

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 16 juin 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics

Ministère de la Justice et de la Législation
Personne Responsable des Marchés Publics
La Responsable
PRMP
MJL

Octavie Gnon BASSIARE